

# Dieu abandonne-t-il celui qui est tombé?



**Collection : ÔR VÉ SHALOM**  
Michel C.

## INTRODUCTION

Depuis plusieurs années maintenant, est revenue en force, dans certains milieux chrétiens, la doctrine voulant qu'un chrétien né de nouveau, un enfant de Dieu, puisse perdre le salut reçu de Dieu. Est-ce qu'un tel enseignement est conforme aux Écritures? Si oui, sur quels passages bibliques peut-on le baser? Sinon, d'où a-t-on pu tirer une telle conclusion? De passages bibliques irréfutables, ou plutôt de passages bibliques incompris, ou mal interprétés, en dehors de leur contexte immédiat, et du message général de toute la Bible? Cette doctrine est-elle basée sur une profonde connaissance de Dieu et de **toute** sa Parole, d'une profonde immersion dans sa grâce, sa justice et sa fidélité, ou plutôt à partir d'une connaissance spirituelle indûment partielle, et de **situations de personnes qu'on a vues**, puis des déductions humaines qu'on en a tirées?

Connaître la réponse à cette grande question est d'une importance cruciale. En fait c'est presque une question de vie ou de mort pour plusieurs croyants. Mais la Bible donne-t-elle une réponse claire et définitive à une telle question? Nous devons absolument aborder le sujet d'une façon sérieuse : il y a deux possibilités :

- 1) Le croyant **né de nouveau** ne peut pas perdre le salut reçu de Dieu; il est totalement gratuit, inconditionnel et éternel.
- 2) Le croyant né de nouveau peut éventuellement perdre le salut reçu de Dieu.

Comme elles ne peuvent pas être vraies toutes les deux, étant donné qu'elles sont contraires, il y a en a une qui est vraie, en accord avec le message de Dieu dans **toute** la Bible, et il y en a une qui est fausse. Et si la seconde possibilité est fausse, elle peut donc servir la cause de l'ennemi, pour attaquer le croyant et l'Église en général.

Alors, qu'est-ce que Dieu en pense et en dit dans toute sa Parole? La Bible nous donne certainement les éléments nécessaires pour que nous puissions cerner cette question de façon satisfaisante, sinon nous risquons de devenir « comme des feuilles emportées au gré du vent », des « enfants emportés à tous vents de doctrines »... Alors, cette idée que le salut peut être perdu est-elle de Dieu, oui ou non? C'est ce que j'ai demandé au Seigneur personnellement, et **à plusieurs reprises**... Et voici, bien simplement, ce que j'ai été en mesure de comprendre, en me réfugiant dans le Seigneur, et à la lumière de la Parole, même si évidemment cela ne peut être exhaustif, étant donné qu'aucun homme ne peut connaître les profondeurs de Dieu de façon totale et parfaite.

## **Premier chapitre : Affirmations bibliques claires**

Éphésiens 2 : 8-9 : « *Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie.* » Si on reçoit le salut par grâce, est-ce qu'on va le conserver ensuite par la grâce de Dieu ou par nos œuvres et nos efforts? Le salut est-il par grâce seulement à la nouvelle naissance, ou est-ce qu'il l'est pour toujours, peu importe ce qui peut nous arriver de fâcheux, ou dans quels panneaux nous pouvons tomber lors de notre cheminement parfois si difficile? « *Mais Dieu, qui riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus vivants avec Christ (c'est par grâce que vous êtes sauvés); **il nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes, en Jésus-Christ,** (c'est fait, c'est réglé!) afin de montrer dans les siècles à venir l'infinie richesse de sa grâce par sa bonté envers nous en Jésus-Christ* » (Éphésiens 2 :4 à 7). Si nous commençons la vie chrétienne par la grâce, est-ce que nous allons ensuite la continuer ou la finir avec notre propre force, notre propre volonté, notre propre dignité, notre propre fidélité, nos propres mérites? Galates 3 :2-3 et 5 : « *Voici seulement ce que je veux apprendre de vous : Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par la prédication de la foi? Êtes-vous tellement dépourvus de sens? **Après avoir commencé par l'Esprit, voulez-vous maintenant finir par la chair?** Celui qui vous accorde l'Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc par les œuvres de la loi, ou par la prédication de la foi?* » Romains 3 : 23-24 : « *Car tous ont péchés (les païens comme les chrétiens) et sont privés de la gloire de Dieu; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce (au moment de la nouvelle naissance **et après**), par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ.* »

La Bible affirme donc que nous sommes gratuitement justifiés, non seulement à la nouvelle naissance, mais aussi durant le reste de notre pèlerinage ici-bas, même si celui-ci est parfois très cahoteux, pour ne pas dire souvent misérable. Romains 6 : 23 : « *Car le salaire du péché, c'est la mort; **mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur.*** » Est-ce que la position du croyant dépend de sa propre condition spirituelle au cours de sa vie, ou dépend plutôt uniquement de l'œuvre entière et parfaite accomplie une fois pour toutes par Jésus-Christ à la croix? Romains 8 :1 : « *Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ* ». Cela vaut-il seulement pour le croyant qui « se conduit bien », ne démontre pas de « gros péchés extérieurs », et ne tombe pas dans le désert de la faiblesse et du découragement, ou cela vaut-il aussi pour le croyant qui tombe, devient affaibli et pratiquement sec, se fait séduire par le péché, sombre dans l'incrédulité et le chaos pour un bon moment? Le salut reçu de Dieu serait-il conditionnel à notre conduite et à notre fidélité, ou plutôt serait basé sur la seule fidélité de Dieu? -- Marc 10 :18 : «... **Il n'y a de bon que Dieu seul** » -- Romains 5 :1 : « *Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ* ». – 2 Timothée 2 : 13 : « *...**Si nous sommes infidèles, il demeure fidèle, car il ne peut se renier lui-même*** ». -- Jean 3 :16 : « *Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui **ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle*** »... Juste pour un bout de temps? À condition que? Dépendamment de la conduite du croyant? -- Colossiens 1 : 12 à 14 : « *Rendez grâce au*

*Père, qui vous a rendus capables d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière; il nous a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé, en qui nous avons la rédemption (en attendant de voir ce que nous ferons ou pour toujours?), le pardon des péchés.* » -- 2 Corinthiens 5 :17-18 : « *Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle création. Les choses anciennes sont passées; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ (mais seulement à condition qu'on soit fidèle par la suite!?), et qui nous a donné le ministère de la réconciliation.* » -- 1 Jean 4 :9-10 : « *L'amour de Dieu a été manifesté envers nous en ce que Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui. Et cet amour consiste, non point en ce que nous avons aimé Dieu (que ce soit avant ou après la nouvelle naissance), mais en ce qu'il nous a aimés et a envoyé son Fils comme victime expiatoire pour nos péchés (tous ceux commis avant et après la nouvelle naissance).* » Il ne faut pas oublier que pour nous, enfants de Dieu, tous nos péchés sont couverts par le sang de Jésus : ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain... Tous les péchés non confessés, pour lesquels nous n'avons pas encore « accepté » la repentance accordée par le Saint-Esprit, nous prive de la « **communion** » avec Dieu (et avec les hommes), et non pas de la « **filiation** » avec Dieu, qui demeure notre Père éternel.

Jean 1 :12-13 : « *Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.* » Si la nouvelle naissance ne dépend aucunement de l'homme mais seulement de Dieu, est-ce que l'issue de la vie chrétienne ne dépendra-t-elle pas aussi seulement de la grâce et de la fidélité de Dieu? Et si par la nouvelle naissance, nous devenons enfants de Dieu, Dieu serait-il un mauvais Père, comme beaucoup d'hommes le sont sur la terre? Dieu prendrait-il la peine d'adopter des enfants, pour ensuite les abandonner et leur enlever leur statut et leur héritage, « parce qu'ils ne se conduisent pas à son goût, ne font pas ce qu'Il veut, ou abandonnent le bon chemin »!?! -- Jacques 1 :16 à 18 : « *Ne vous y trompez pas, mes frères bien-aimés : toute grâce excellente et tout don parfait descend d'en haut, du Père des lumières, chez lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation. Il nous a engendrés selon sa volonté, par la parole de vérité, afin que nous soyons en quelque sorte les prémices de ses créatures* » -- 1 Corinthiens 15 :50 : « *Ce que je dis, frères, c'est que la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, et que la corruption n'hérite pas l'incorruptibilité* ». Il est clair que la nature humaine par elle-même, même avec toute la bonne volonté et la religiosité dont elle peut disposer, ne peut rien recevoir **ni rien garder** de ce qui provient du Royaume des cieux, « car, comme le Père ressuscite les morts et donne la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il veut » (Jean 5 :21). « **Sans moi, vous ne pouvez rien faire** », dit Jésus (ni avant ni après la nouvelle naissance).

Éphésiens 1 :11 à 14 : « *En lui nous sommes aussi devenus héritiers, ayant été prédestinés suivant le plan de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté, afin que nous servions à célébrer sa gloire, nous qui d'avance avons espéré en Christ. En lui vous aussi, après avoir entendu la parole de la vérité, l'Évangile de votre salut, en lui vous avez cru et vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis, lequel est un gage de notre héritage, pour la rédemption de ceux que Dieu s'est acquis,*

*pour célébrer sa gloire. » -- 1 Jean 3 :1 : « Voyez quel amour le Père nous a témoigné, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu! **Et nous le sommes.** Si le monde ne nous connaît pas, c'est qu'il ne l'a pas connu ».*

1 Jean 5 : 9 à 13 : *« Si nous recevons le témoignage des hommes, **le témoignage de Dieu est plus grand**; car le témoignage de Dieu consiste en ce qu'il a rendu témoignage à son Fils. Celui qui croit au Fils de Dieu a ce témoignage en lui-même; **celui qui ne croit pas Dieu le fait menteur**, puisqu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu à son Fils. **Et voici ce témoignage, c'est que Dieu nous a donné la vie éternelle , et que cette vie est dans son Fils.** Celui qui a le Fils a la vie; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie. **Je vous ai écrit ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu ».** Que diriez-vous de quelqu'un qui viendrait vous voir et qui, connaissant votre grand besoin, vous donnerait une auto, mais qu'en partant rajouterait ceci : à condition que tu la conduises comme il faut (ou comme je le veux)? Ou de quelqu'un qui vous donnerait un cadeau tout en ajoutant qu'il vous l'enlèvera si vous n'êtes pas gentil? Ce ne sont pas là du tout des dons, mais plutôt des prêts conditionnels, comme lorsque les banques nous prêtent de l'argent... Dieu est-il ainsi? Quelqu'un qui donnerait quelque chose de « gratuit », mais qui nous l'enlèverait si nous « chutons »? *« Car sept fois le juste tombe, et il se relève »* (Proverbes 24 :16a). Le salut serait-il un « prêt conditionnel »? La Parole de Dieu pourtant n'abonde pas dans ce sens : Jean 6 : 39-40 et 47 : *« **Or, la volonté de celui qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour. La volonté de mon Père, c'est que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour...En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle ».** -- Jean 10 : 27 à 29 : « **Mes brebis entendent ma voix; je les connais et elle me suivent. Je leur donne la vie éternelle; et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main. Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous; et personne ne peut les ravir de la main de mon Père.** » -- Romains 5 :1 et 8 :30 : « **Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ...Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.** »**

D'ailleurs, dans le Psaumes 51 au verset 14, David ne dit pas : « Rends-moi ton salut », mais plutôt *« **Rends-moi la joie de ton salut...** »*. On peut perdre la communion avec Dieu à maintes reprises, et on peut même la perdre pour une période très longue, mais la Bible affirme clairement, comme nous venons de le voir, que le salut est gratuit, inconditionnel, éternel, sans appel. Nous devons baser notre enseignement sur les versets et passages qui sont **tout à fait clairs** dans la Bible, et non pas sur quelques passages plus nébuleux, ou compliqués à comprendre, et qui semblent même entrer en contradiction avec les énoncés « définitifs » qui viennent d'être cités. Car Dieu ne se contredit jamais. Il n'y a pas de contradictions **réelles** dans la Bible; elles ne sont qu'apparentes. Dieu ne peut pas dire une chose à un endroit, puis un peu plus loin, dire le contraire.

La théorie voulant que les croyants peuvent perdre le salut reçu de Dieu provient de plusieurs facteurs : d'abord, elle provient de quelques passages seulement de la Bible, mal compris ou pas compris du tout, souvent sortis de leur contexte immédiat, mais également sortis du contexte « **global** » de **toute** la Bible. Car toute la Bible est basée et

nous dirige sur une évidence simple et entière : **Dieu nous donne la vie éternelle par Jésus, et cela n'a rien à voir avec ce que nous sommes ou faisons, que ce soit avant ou après la nouvelle naissance** (de toute façon, à la nouvelle naissance, Dieu sait déjà tout ce que nous allons faire!). Notre conduite a une influence sur notre bien-être ici-bas et celui des gens qui nous entourent, sur notre communion avec Dieu, sur la réalité de porter ou non du fruit dans la moisson du Seigneur ici-bas, et sur les récompenses à recevoir au ciel... Mais pas sur le salut reçu de Dieu, sinon, une grande partie de la Bible s'écroule... Il faut toujours faire une différence entre le salut de **position**, qui ne peut changer (j'ai la vie éternelle de façon définitive par l'adoption de Dieu en Jésus), et le salut de **condition**, qui est l'état spirituel changeant au cours de notre pèlerinage terrestre. Deuxièmement, la théorie de la perte du salut pour les croyants provient de ce qu'on tire des conclusions à partir de ce qui se passe chez certaines personnes : des croyants (supposés?) qui abandonnent l'Église (en particulier notre groupe!), qui retombent dans une vie de péché, ou qui tombent aux mains de sectes (même chrétiennes), ou qui retournent dans le monde, etc. ... Mais est-ce qu'on a raison de fonder nos conclusions et nos doctrines sur le va-et-vient parfois déroutant de la masse de gens qui passent dans nos églises? Le faire, c'est quasiment être sûr de se tromper, car la situation spirituelle intérieure de beaucoup de gens est très difficile à discerner. Nous verrons cela dans un prochain chapitre.

---

## Deuxième chapitre: Des passages mal interprétés ou sortis de leur contexte

D'abord, prenons le passage de l'Évangile de Jean, chapitre 15, versets 1 à 11, et quelle est la compréhension que le Seigneur m'en a donnée. Jean 15 : 1 à 3 : « *Je suis le vrai cep, et mon Père est le vigneron. **Tout sarment qui est en moi et qui ne porte pas de fruit, il le retranche; et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il porte encore plus de fruit. Déjà vous êtes purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée*** ». Cette dernière parole est très claire : la position et la sécurité éternelle du croyant ne dépend pas de ce qu'il porte ou non du fruit, mais de ce qu'il a reçu et accepté la parole (de salut) qui lui a été annoncée. Versets 4-5 : « *Demeurez en moi, et je demeurerai en vous. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez pas non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis le cep, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure **porte beaucoup de fruits, car sans moi vous ne pouvez rien faire.*** » Le Seigneur me révéla clairement un moment donné que tout ce passage de l'Évangile de Jean (comme bien d'autres dans la Bible) ne concernait nullement le salut ou la position éternelle du croyant en Christ, mais plutôt **sa condition de porter ou non du fruit** pour le Royaume de Dieu. La question ici est de savoir si le croyant porte du fruit ou non, et qu'elle est la conséquence de chaque éventualité. Si le croyant demeure en Christ et dans sa Parole, il porte du fruit et demeure dans une condition idéale : paix, joie, sainteté, amour, etc., à la plus grande gloire de Dieu (Galates 5 :22). Verset 6 : « ***Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment, et il sèche; puis on le ramasse, on le jette au feu, et il brûle*** ». Quand tous ces versets disent que celui qui ne porte pas de fruit est retranché, qu'il sèche, est jeté au feu et brûle, cela place chaque chrétien dans la même situation que le peuple d'**Israël**, au travers de **toute** son histoire, en tant que peuple **élu**. Il faut comprendre ce passage à la lumière de tout le Nouveau Testament, et même de **toute la Bible**. Toute l'histoire et le cheminement du peuple d'Israël est un exemple pour la vie de **chaque** croyant. L'Ancienne Alliance décrit l'appel d'Israël en tant que peuple; la Nouvelle Alliance décrit l'appel d'un individu à la fois, dont l'ensemble produira un peuple spirituel. Israël a eu environ 1500 ans pour pouvoir devenir la lumière des nations et glorifier Dieu, en demeurant dans sa Parole, mais il a échoué de façon lamentable. **Est-ce que Dieu a pour cela rejeté son peuple? Non**, car Dieu ne se repent pas de son appel et de ses dons – Romains 11 :29 : « *Car les dons et l'appel de Dieu sont **irrévocables*** ». Cependant, Dieu a retranché « pour un temps » son peuple et l'a jeté au feu, au travers des nations qui l'ont persécuté pendant deux mille ans. Il s'agit d'un feu de discipline, de correction, de châtement, d'un Père qui corrige sévèrement son enfant, pour sa désobéissance chronique et permanente.

Pour le peuple Juif, l'Holocauste de la deuxième guerre mondiale a comme été le summum de la correction et du jugement (discipline) de Dieu face à son peuple, qui n'a pas su porter de fruit pendant si longtemps. Mais en 1948, après 2000 ans de jugement, de rejet temporaire et de discipline, Dieu a commencé à rétablir son peuple de l'Ancienne Alliance, en faisant renaître, en une seule journée, la nation d'Israël : naissance physique d'abord, en attendant la naissance spirituelle, qui ne saurait tarder. C'est la même chose

pour chaque croyant : celui qui demeure dans la foi et l'obéissance demeure dans une bonne communion avec Dieu et porte du fruit à sa gloire (versets 7 à 10 de notre chapitre 15 de Jean) . Celui qui ne demeure pas dans la parole et l'amour de Dieu, devient aussi sujet à être retranché, ôté de sa place, et jeté au feu de la discipline, de la correction et d'une sanctification douloureuse, afin d'être ramené dans les voies et la justice de Dieu (qui suivra la réception de la repentance, et le changement de cœur et de direction opéré par l'Esprit). Par exemple, comme Dieu l'a d'avance expliqué dans Ézéchiël chapitre 34, le Seigneur va écarter de leur place, ou ministère, tous les ouvriers qui se paissent eux-mêmes, au lieu de paître les brebis. Tous les pasteurs et ouvriers qui, au lieu de marcher par l'Esprit, font leurs propres œuvres, pour leur propre gloire et par intérêt personnel, sont susceptibles d'être retranchés et jetés au feu purificateur.

En somme, il y a toujours deux feux punitifs différents dans la Bible : le feu éternel pour ceux qui auront librement, volontairement, et catégoriquement refusé Jésus, et le feu purificateur temporaire, **durant la vie terrestre**, pour ramener ses enfants dans la « **condition** » (et non la position ou élection) voulue par Dieu pour son peuple de la Nouvelle Alliance, comme Il l'a si longtemps désiré pour son peuple de l'Ancienne Alliance. Versets 7 à 9 : « *Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez, et cela vous sera accordé. Si vous portez beaucoup de fruit, c'est ainsi que mon Père sera glorifié, et que vous serez mes disciples. Comme le Père m'a aimé, je vous ai aussi aimés. Demeurez dans mon amour. Demeurer dans l'amour de Dieu implique de demeurer sous sa grâce et sa miséricorde, et ne pas tomber dans le piège du légalisme, du pharisaïsme, de l'autoritarisme, etc. Verset 11 : « **Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie soit en vous, et que votre joie soit parfaite.** ». **Comment ce dernier verset pourrait-il être vrai**, si le sens du passage que l'on vient d'étudier était qu'un croyant peut perdre le salut reçu gratuitement? Dieu ne nous invite pas à demeurer dans son amour en nous faisant constamment la menace de nous rejeter pour toujours, ce serait ridicule – 1 Jean 4 :18 : « *La crainte n'est pas dans l'amour, mais l'amour parfait bannit la crainte; car la crainte suppose un châtement, et celui qui craint n'est pas parfait dans l'amour* ». Il nous faut bien comprendre que le jugement de Dieu est très différent selon qu'il s'agit d'un croyant, ou d'une personne qui n'aura jamais accepté le Seigneur. Pour les enfants de Dieu, il ne s'agit pas d'un châtement irrévocable et éternel, mais de châtements temporaires, en vue de leur rétablissement et de leur croissance spirituelle.*

Tout le passage de Romains chapitre 11 est comme la suite et la confirmation de ce qu'on vient de voir en Jean chapitre 15. Il serait bon que chacun ici puisse le lire dans son entier, car il explique si clairement la notion du rejet temporaire pour « discipline », qui guette le croyant, comme cela a été le cas pour le peuple d'Israël. Voyons cependant plus en détail les versets 19 à 27 : « *Tu diras donc : Les branches ont été retranchées afin que moi je sois greffé.* » Quand un ouvrier de Dieu occupe la place inutilement, et qu'il nuit plus aux brebis et au témoignage de Jésus-Christ qu'il n'est utile, Dieu peut l'ôter de son poste (pour un temps plus ou moins long) et en mettre un autre à sa place. Cela s'applique à tous les ministères, à l'échelle de l'église locale, et même d'une organisation entière. « *Cela est vrai; elles ont été retranchées pour cause d'incrédulité, et toi, tu subsistes par la foi. Ne t'abandonne pas à l'orgueil, mais crains; car si Dieu n'a pas épargné les*

*branches naturelles* (en premier lieu le peuple d'Israël), *il ne t'épargnera pas non plus* ». Celui qui est concerné par ces paroles devra donc, à cause de son état spirituel et de son manque de communion avec Dieu, de son incrédulité et de sa désobéissance, être jeté dans le désert de la sécheresse spirituelle, de la souffrance et de la confusion, qu'apporte le fait d'être tombé de sa **position** de foi et de dépendance de Christ (ce qui est différent de la position éternelle « donnée » par Dieu en Christ seul, comme ce fut le cas pour le « bon » larron, qui n'a même pas eu le temps de faire une seule œuvre de salut, mais qui pourtant a obtenu la vie éternelle). « *Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu : sévérité* (correction, discipline...) *envers ceux qui sont tombés* (de leur position de grâce, d'obéissance et de plénitude de l'Esprit; tombés sous la loi, dans le mauvais chemin, dans le péché accompagné d'une absence de repentance...), *et bonté de Dieu envers toi, si tu demeures ferme dans cette bonté* (en recevant constamment la grâce et le pardon de Dieu et en demeurant sur le terrain de la foi...) : *autrement, tu seras aussi retranché* » (pour une période de discipline, de correction, de sanctification pratique et de « remise en état de porter du fruit », et non pas retranché pour la vie éternelle, car Dieu ne peut pas se renier, et donc ne peut pas renier « sa famille »). « *Eux de même, s'ils ne persistent pas dans l'incrédulité* (nous pouvons en fait résister très longtemps au Saint-Esprit et nous obstiner à refuser la repentance qu'il essaie de nous donner), *ils seront greffés; car Dieu est puissant pour les greffer de nouveau.* »

Lorsque la période de rejet pour « formation intense » a réussi à atteindre le résultat escompté par Dieu, pour le plus grand bien et le bonheur de son enfant, Dieu est capable d'insérer dans le cœur du croyant mort à lui-même (comme ce fut le cas pour l'enfant prodigue), la repentance nécessaire et salutaire, pour le rétablir dans la grâce et la bénédiction (quoique la discipline de Dieu soit aussi une grâce). « *Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous regardiez point comme sages : une partie d'Israël* (et aujourd'hui du Corps de Christ) *est tombée dans l'endurcissement* (et non pas dans la mort éternelle), *jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée. Et ainsi tout Israël* (de même que tous les « rachetés » de la Nouvelle Alliance) *sera sauvé, selon qu'il est écrit : Le libérateur viendra de Sion, et il détournera de Jacob les impiétés; et ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'ôterai leurs péchés.* »

Il s'agit toujours d'une œuvre de Dieu et de sa grâce en Jésus-Christ, du début à la fin, comme le démontre le Psaumes 121 :8: « *L'Éternel gardera ton départ et ton arrivée, dès maintenant et à jamais* », même si, entre les deux, il peut y avoir des périodes d'égarement et même de « coma spirituel ». Notre part à nous est de ne pas résister à la grâce et à l'Esprit de Dieu; pour le reste, nous ne pouvons rien faire sans Jésus, et cela, pour toute la durée de notre pèlerinage chrétien, à part **recevoir** tout ce qui a été accompli d'avance par Christ, et dépendre totalement de Dieu – Philippiens 2 : 13 : « *...Car c'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir.* » **Jean 6 :28-29** : « *Ils lui dirent : Que devons-nous faire, pour accomplir les œuvres de Dieu? Jésus leur répondit : L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyez en celui qu'il a envoyé* ». Commentant l'épisode du jeune homme riche tel que relaté en Marc chapitre 15, l'auteur Émile Dallière s'exprime avec justesse, dans son fascicule « Quand c'est gratuit, c'est gratuit » (Éditions de Radio Réveil et Paroles de Vie) : « *Le jeune homme riche n'avait pas seulement mis en avant la notion de ce qui est bon, mais celle des actes à accomplir*

*pour obtenir la vie éternelle. En somme, il voulait être renseigné sur ce qu'il y avait de bon à faire. Il voulait mériter la vie éternelle, la conquérir, l'acheter. Quand on se propose d'acheter quelque chose, c'est parce qu'on pense qu'on est suffisamment riche (même en biens spirituels...) pour en payer le prix...Ainsi la satisfaction même procurée par l'observateur d'une partie de la Loi apparaît soudainement dans toute son horreur comme une richesse injuste, une forme d'orgueil qui devient un obstacle de plus à l'entrée (et à demeurer) dans le royaume...Il reste aux disciples une chose encore à apprendre, c'est que leur consécration n'a pas de mérite en elle-même. Cette consécration, lorsqu'elle est accomplie par l'homme, n'est encore qu'un des aspects de la Loi. Elle ne pourra voir d'effet que lorsqu'elle sera, dans l'homme, le produit de la croix de Jésus. Ce n'est pas notre consécration, notre abandon, notre renoncement qui nous sauve; il n'y a dans ces choses aucun mérite. Ce qui sauve (à la nouvelle naissance et après), c'est la croix de Jésus lorsqu'elle les opère en nous...La réponse du Seigneur au jeune homme riche est aussi donnée dans l'explication fournie aux ouvriers de la première heure : « Si tu veux un salaire, tu auras un salaire, c'est tout. Mais tu resteras un mercenaire. Si tu te places sur le terrain légal, tu restes en dehors de la Vie, car la Vie est un don de la Grâce de Dieu. Tant que tu es en droit d'exiger quelque chose, tu restes sous la Loi. Tant que tu es conscient de mériter quelque chose, tant que ton travail t'assures dans ton esprit le droit de revendiquer ton salaire, tu restes un mercenaire. Tu es sous la Loi, tu n'es pas sauvé (dans le sens aussi de délivré, restauré, sanctifié, glorifié, etc.). Tu te crois parmi les premiers, mais les premiers seront les derniers. Tu te crois riche, tu crois que tu n'as pas besoin de la Grâce, parce que tu t'es donné complètement au Seigneur. Tu as consacré ta vie, tes biens, ton être entier, mais tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu (Apocalypse 3 :17) ». Ce qui nous emmène à la conclusion tout à fait biblique que si quelqu'un croit y être pour quelque chose dans le fait de conserver « son » (!?) salut, ne fut-ce que dans une infime partie, il a alors sujet de se glorifier, ce qui revient à une dénégation partielle de la grâce, et à une forme d'orgueil et de légalisme. Et cette tendance est malheureusement innée en nous; il nous faudra la repousser (avec l'aide de l'Esprit) tout au long de notre vie.*

Prenons maintenant le passage de 2 Corinthiens 13 : 5-6 : « *Examinez-vous vous-mêmes, pour savoir si vous êtes dans la foi; éprouvez-vous vous-mêmes. Ne reconnaissez-vous pas que Jésus-Christ est en vous? À moins peut-être que vous ne soyez désapprouvés.* » Ici, le mot désapprouvés ne signifie pas qu'il y a perte du salut, mais plutôt, dans le même sens que Jean chapitre 15, qu'il n'y a pas de fruit porté pour Dieu, à cause de la présence « tolérée » du péché. Le mauvais témoignage de tels chrétiens annule et discrédite la proclamation de l'Évangile, et rend ces croyants « désapprouvés », dans le sens qu'en ne demeurant pas dans la sainteté et la justice de Dieu, ils ne peuvent pas le glorifier. « *Mais j'espère que vous reconnaîtrez que nous, nous ne sommes pas désapprouvés.* » L'apôtre Paul veut expliquer que son enseignement et sa vie démontrent qu'il n'est pas « désapprouvé » ou « à côté de la track »! Cela n'a rien à voir avec le cas de la perte ou non du salut. Un croyant qui marche dans la volonté de Dieu est approuvé; un croyant qui ne marche pas dans la bonne voie, la volonté et l'amour de Dieu est désapprouvé, aux yeux de Dieu, aux yeux de ceux qui vivent en communion avec le Seigneur, et même aux yeux des païens... C'est souvent la conduite du croyant (porte-t-il du fruit ou non – Galates 5 : 17 à 22) qui démontre s'il marche par l'Esprit ou dans la

chair. Cependant, on peut marcher dans la chair pendant des années, et ainsi être désapprouvé, sans pour autant perdre le salut de Dieu. Être désapprouvé vaut pour notre service chrétien, pas pour notre élection éternelle, inscrite de toute éternité.

C'est aussi dans ce même sens qu'il est dit dans 1 Corinthiens 15 :1 à 4 : « *Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu, dans lequel vous avez persévéré, et par lequel vous êtes sauvés* (le mot sauvé dans le Nouveau Testament est aussi utilisé pour exprimer les différents sens de délivré, en sécurité, protégé, guéri, restauré, en santé spirituelle, sanctifié, libéré du mal et du siècle mauvais, et ce, dans la vie pratique de tous les jours...) , *si vous le retenez dans les termes où je vous l'ai annoncé* (la grâce et non pas les œuvres, la foi et non pas la loi ni la sagesse humaine); *autrement vous auriez cru en vain* (c'est-à-dire vous vivrez dans la sécheresse spirituelle, la défaite, la souffrance et vous ne porterez aucun fruit...). *Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures; il a été enseveli, et il est ressuscité le troisième jour, selon les écritures... »*

Il y a aussi un certain nombre de versets qui peuvent être traités en même temps...D'abord 1 Timothée 4 :1 : « *Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons...* » -- 1 Pierre 4 :17 : « *Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu?* » -- Luc 17 :34-35 : « *Je vous le dis, en cette nuit-là, de deux personnes qui seront dans un même lit, l'une sera prise et l'autre laissée; de deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise et l'autre laissée.* » Bon, il est vrai que plusieurs versets du Nouveau Testament semblent démontrer que des croyants peuvent effectivement abandonner le Seigneur (pour une période plus ou moins longue); **mais nulle part il est dit que le Seigneur les abandonnera**. Que l'on pense à l'enfant prodigue, et même au peuple d'Israël dans son ensemble; Dieu ne les a pas abandonnés, même si eux l'ont fait...Pierre a même renié Jésus (abjuré sa foi) trois fois, dans un moment d'extrême faiblesse, mais Dieu ne l'a pas excommunié pour ça! De plus, nous devons tenir compte de la parabole du semeur et des quatre terrains différents (**Matthieu 13 : 1 à 23 et Luc 8 : 4 à 15**), qui en fait représentent quatre sortes de « croyants » ou de réponses à la Parole de Dieu : 1) le faux circoncis ou celui qui refuse l'offre de Dieu -- 2) le croyant émotionnel et social -- 3) le croyant intellectuel et « religieux » -- 4) le croyant qui vit par l'Esprit. Le premier a entendu mais n'a pas reçu l'Évangile; il n'est pas né de nouveau, il passe outre... Les deuxième et troisième ont reçu la Parole, mais ils ne portent pas de fruit véritable à long terme, étouffés par les épreuves et les choses du monde. Le quatrième est le vrai disciple, il ne cesse de porter du fruit pour le Royaume de Dieu. Et même si un vrai croyant abandonne (pour un temps...) la foi et le chemin du Seigneur, rien n'empêchera ce dernier de le « coincer » dans un « cul-de-sac » de misère, et de le ramener au bercail. Il nous faut absolument tenir compte de l'explication même que Jésus donne de la parabole. En ce qui concerne les croyants (nés de nouveau) qui ne portent pas de fruits (il n'est pas dit toutefois que Dieu les abandonnera – même situation que le peuple d'Israël durant 1500 ans), Jésus proclame en Romains 8 :1 : « *Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ* », et en Hébreux 13 :5 : « *...Je ne te délaisserai point,*

*et je ne t'abandonnerai point* ». Nous pouvons aussi retrouver, tout au cours du cheminement d'un seul et même croyant, les quatre terrains, selon que son cœur sera ouvert ou non aux différentes semences (appels, instructions, directions, avertissements, révélations...) que Dieu déposera dans son cœur.

De toute façon, seul Dieu peut vraiment savoir, dans bien des cas, sans aucun risque d'erreur, qui sont les véritables croyants (inscrits dans le Livre de vie). Quant à nous, nous pouvons nous tromper dans plusieurs cas. De plus, il est fort possible qu'avant l'enlèvement, de vrais croyants abandonnent le Seigneur; mais le fait d'être laissés sera pour eux comme un coup de tonnerre sonnante leur réveil et leur retour à la foi. Seulement, comme **discipline** pour leur mollesse (le Seigneur corrige ses enfants qu'Il aime), ils devront subir toutes les affres d'une période de tribulations. On voit bien qu'il nous est impossible de tout savoir avec certitude, quant au cheminement des croyants, et de comprendre aisément et parfaitement toute la Parole de Dieu du début à la fin. Nous avons besoin que Dieu nous l'explique lui-même, progressivement; évidemment si nous le désirons et le lui demandons. Mais il s'agit là aussi d'une opportunité de nous en remettre totalement à Dieu dans la foi et l'humilité, lui laissant les zones grises dues à notre faiblesse et à notre ignorance...

Il y a aussi la parabole des dix vierges (Matthieu 25 :1 à 13), à laquelle il nous est possible de donner une interprétation et une application valables, qui s'accordent avec la révélation biblique dans son ensemble. Voici, pour ma part, comment j'ai pu, un jour, saisir cette parabole : Les vierges folles ne représentent pas des croyants nés de nouveau; elles ont bien leurs lampes (leurs bibles, la Parole de Dieu), mais n'ont pas d'huile (le Saint-Esprit). N'ayant pas le St-Esprit (ce sont des croyants « nominaux »), elles n'appartiennent pas à Dieu, c'est pourquoi Jésus leur répond au verset 12 : « **Je ne vous connais pas** », ce qui est très fort, et signifie que ces vierges ne sont pas son épouse (le verbe connaître qui est employé dans la Bible pour la relation intime mari-épouse est ici employé de la même manière pour la relation Christ-Église). L'assertion « *Je ne vous connais pas* » démontre clairement que ces « vierges folles » n'ont jamais appartenu au Seigneur, ne sont donc jamais nées de nouveau, pour devenir son épouse. Il s'agit tout simplement de « personnes religieuses » ayant roulé leur bosse au sein de l'Église, sans jamais avoir passé par la repentance et la conversion. Il s'agit parfois même de « bonnes personnes » (à nos yeux), qui ont pu s'impliquer dans l'Église et faire une quantité de bonnes choses. Mais le critère pour Dieu demeure absolu : « **Il faut que vous naissiez de nouveau** », dit Jésus, et cela n'a rien à voir avec toutes nos « bonnes œuvres », souvent opérées dans la chair, voire même le péché (comme l'orgueil par exemple...).

Il nous reste maintenant les fameux passages de l'épître aux Hébreux, qui, mal compris, ont créé tellement de remous chez tant de croyants fragiles et sensibles. Moi non plus, je ne comprenais pas ces passages; ils m'ont souvent interpellé, pour ne pas dire quelque peu troublé, mais pas outre mesure, car le Seigneur m'accorda le réflexe de m'en remettre totalement à lui, et de ne pas m'en faire pour mon ignorance sur les passages en question. Mais, rendu à un certain moment de ma vie chrétienne, je lui demandai de me les expliquer, et il me répondit progressivement, par étapes, et d'une façon toujours plus limpide et apaisante.

Prenons d'abord le passage d'Hébreux 6 : 4 à 6 : «*Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés (réception de la grâce et de la vie éternelle), qui ont goûté le don céleste (Jésus lui-même...), qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir (la puissance de Dieu dans les miracles, les bénédictions, les dons spirituels, les personnes transformées, etc.), et qui sont tombés, soient encore renouvelés et amenés à la repentance, puisqu'ils crucifient pour leur part le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie* ». D'abord, à qui s'adresse en premier lieu cette épître? Aux croyants hébreux (et indirectement à chacun de nous). Et quel était le propre et la tendance de ces croyants, en regard du Nouveau Testament en général? C'est qu'ils avaient la fâcheuse tendance à retourner à la loi, et ainsi à déchoir de la grâce. Voyons le début du verset 6 : «*...Et qui sont tombés...* ». Mais tombés de quoi ou dans quoi? Tombés dans le péché? Pas selon qu'on l'entend habituellement, car si le fait de tomber dans le péché nous empêche d'être renouvelés et ramenés à la repentance à nouveau, cela contredirait une foule d'autres versets de la Parole de Dieu. Par exemple, Jésus nous demande de pardonner à la même personne 7 fois 77 fois par jour pour le même péché, s'il se repent et le confesse... Puis il y a le cas (de bien du monde) de l'enfant prodigue...

Puis il y a une multitude de versets qui affirment que «*la miséricorde de Dieu dure à toujours* ». Aucun péché ou multitude de péchés ne peuvent rendre un inconverti ou un croyant, inapte à la repentance et au salut : tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir, dit-on souvent. Donc, il ne s'agit pas ici d'être tombés dans un péché précis dans le sens courant du terme; le passage en question (qui s'adresse d'abord aux **Juifs** croyants puis à nous tous) veut plutôt signifier **tombés dans le légalisme, sous la loi, dans les œuvres de propre justice, tombés de la position de la grâce**, et c'est pourquoi l'apôtre Paul dit en Hébreux 6 : 1 et 2 qu'il lui faut encore «*poser de nouveau le fondement du renoncement aux œuvres mortes (celles issues de la loi et de la chair), de la foi en Dieu* » (régime de la grâce et de la rédemption en Jésus-Christ seul). Il a aussi commencé à exposer le problème dans le chapitre précédent, soit en Hébreux 5 : 12 : «*Vous, en effet, qui depuis longtemps devriez être des maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les principes élémentaires des oracles de Dieu, vous en êtes venus à avoir besoin de lait (le salut par grâce, la sanctification par grâce...) et non d'une nourriture solide* ». Le passage explique donc que **si on retourne à la loi mosaïque**, se mettant de nouveau sous le joug du système religieux légaliste et pharisaïque, **il n'y a pas de repentance possible ni de renouvellement des croyants, tant que perdure cet état d'aveuglement**. De plus, en retombant sous le régime des œuvres de la loi et de la chair, c'est comme si nous crucifions encore une fois Christ, dans le sens que nous nous trouvons par ce fait (même si c'est inconsciemment) à tenir pour rien la croix et l'œuvre du Seigneur.

Il est manifeste que les gens qui sont sous la loi ou qui y retournent, semblent incapables de vraie repentance : ils sont comme paralysés, et vivent souvent dans l'hypocrisie, s'efforçant à nettoyer seulement le «*dehors de la coupe* ». D'ailleurs, l'épître aux Hébreux, dans une grande partie, est une épître sœur de celle qui a été adressée aux Galates, qui, sous l'influence de judaïsants, avaient aussi délaissé le message simple de l'Évangile de la grâce pour retourner au légalisme – Galates 5 : 4 : «*Vous êtes séparés de Christ (vous l'exposez à l'ignominie), vous tous qui cherchez la*

*justification dans la loi; vous êtes déçus de la grâce* ». Les deux passages (Hébreux et Galates) ont un même sens. Ils n'enseignent pas que les croyants perdent le salut reçu, ça n'a aucun rapport avec le contexte des épîtres dans leur ensemble. Ils enseignent plutôt que **retourner à la loi** nous met dans une position de déchéance de la grâce et de séparation de la communion avec Christ, de stérilité, tant que durent cette façon de penser et cette situation dans notre vie personnelle et celle de l'église – Hébreux 6 : 7-8 : « *Lorsqu'une terre abreuvée par la pluie qui tombe souvent sur elle, produit une herbe utile à ceux pour qui elle est cultivée, elle participe à la bénédiction de Dieu; mais, si elle produit des épines et des chardons, elle est réprouvée et près d'être maudite, et on finit par y mettre le feu* » -- 1 Corinthiens 3 : 15 : « *Si l'œuvre de quelqu'un est consumée, il perdra sa récompense; pour lui, il sera sauvé, mais comme au travers du feu.* »

Encore une fois, comme pour tous les passages étudiés précédemment, il s'agit de la même question de porter ou non du fruit : sous la grâce, il y a fruit de l'Esprit, communion et bénédiction de Dieu. Sous la loi, il y a perte de communion avec Dieu, pas de fruit, la discipline (le feu purificateur) obligatoire du Seigneur, la honte pour le croyant et l'œuvre de Christ (**v. 7 et 8**). Mais malgré ce qui vient d'être dit, l'apôtre Paul rajoute au verset 9 : « *Quoique nous parlions ainsi, bien-aimés, nous attendons, pour ce qui vous concerne, des choses meilleures et favorables au salut* ». Le glissement de la grâce à la loi, quoique déplorable et dévastateur, n'est pas irrémédiable. L'apôtre, après les avoir invectivés, désire que les frères qui s'égarèrent ainsi reviennent à leur bon sens et se remettent sous la croix de Christ. Mais tant que ce retour n'aura pas lieu, il n'y a aucune sanctification, aucun renouvellement de l'intelligence, aucun fruit, aucune paix, aucune joie, aucune puissance, rien... **Le passage d'Hébreux 6 : 4 à 6 ne peut donc être compris que si on le laisse dans le contexte des chapitre 5 et 6 en entier, du contexte de toute l'épître, et même du contexte de tout le Nouveau Testament.** Dieu ne se contredit jamais, « *car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés...Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités* (incluant leur période de légalisme et d'égarement). *Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché* (Hébreux 10 : 14 et 17-18). Nous ne pouvons jamais interpréter des versets « difficiles » en les isolant du reste du Livre.

C'est toujours dans la même optique (loi versus foi et grâce) que nous devons comprendre le passage d'Hébreux 10 : 26 à 31 : « *Car, si nous péchons volontairement (absence de crainte de Dieu, tenter Dieu, désobéissance entretenue, légalisme, déchéance de la grâce, endurcissement, orgueil et rébellion...) après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles...De quel pire châtement pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu (mépris de la grâce de Dieu), qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance (retour à la loi) par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce (refus de la repentance et du pardon de Dieu)? Car nous connaissons celui qui a dit : A moi la vengeance, à moi la rétribution! et encore : **Le Seigneur jugera son peuple.** C'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.* » Encore une fois, il s'agit du jugement qui attend le croyant qui s'enlise dans une mauvaise voie, n'étant pas celle de la grâce et de la miséricorde, qui demeure dans son iniquité, résiste au Saint-Esprit, à la sanctification et à

la volonté de Dieu. Il s'agit d'un jugement qui a lieu **sur cette terre** : discipline, correction, épreuves, misère, toutes les conséquences de la désobéissance et de l'endurcissement du cœur. Il ne s'agit pas du châtement éternel, car la volonté de Dieu n'est pas de les perdre, mais de les corriger afin de les ramener à la vie : Ezéchiel 33 :11 : « *Dis-leur : Je suis vivant! dit le Seigneur, l'Éternel, ce que je désire, ce n'est pas que le méchant meure, c'est qu'il change de conduite et qu'il vive. Revenez, revenez de votre mauvaise voie; et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël? Et pour que nous revenions à lui, Dieu est prêt à prendre tous les moyens « de jugement » qu'il faut, ce qui pourra même s'avérer pour nous ici-bas une véritable catastrophe et de véritables calamités, si besoin est – Hébreux 12 : 5 à 7 : « Et vous avez oublié l'exhortation qui vous est adressée comme à des fils : Mon fils, ne méprise pas le châtement du Seigneur, et ne perds pas courage lorsqu'il te reprend; car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnaît pour ses fils. Supportez le châtement : c'est comme des fils que Dieu vous traite; car quel est le fils qu'un père ne châtie pas? »* »

Il est dit ailleurs dans le Nouveau Testament que le jugement (discipline sévère) de Dieu allait commencer par son Église, car Jésus veut venir chercher une Église glorieuse et sans tâche (entièrement sous la grâce et la justice de Dieu). A toutes les fois que Dieu parle de jugement pour ses enfants, il nous faut toujours comprendre qu'il s'agit de correction dans cette vie terrestre et non pas de la perte de la vie éternelle – Romains 8 :1 : « *Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ* ». Ne jamais confondre jugement et condamnation. Bien des jugements se concluent par la déclaration d'innocence de celui qui est en procès. De plus, la grâce ne peut jamais s'exercer que sur quelqu'un qui a déjà été condamné. Et Jésus a été condamné, à notre place; il a payé lui-même le prix total et définitif pour notre acquittement.

Il nous faut comprendre la Parole de Dieu dans son ensemble et sa complémentarité. La lumière nous vient de **toute** la Parole de Dieu, pas juste d'un ou quelques passages. Hébreux 10 :35 et 38: « *N'abandonnez donc pas votre assurance (qui ne peut provenir que d'une foi totale en Dieu, en sa miséricorde et en sa fidélité), à laquelle est attachée une grande rémunération... Et mon juste vivra par la foi (Hébreux 11 : 6a : « Or, sans la foi, il est impossible de lui être agréable... »); mais s'il se retire (du régime de la grâce et de la foi, de la volonté et de la justice de Dieu), mon âme ne prend pas plaisir en lui* ». C'est bien sûr que Dieu ne prend pas plaisir en nous quand nous ne marchons plus par la foi, ou quand nous nous endurcissons dans le péché et la désobéissance; mais cela ne veut pas dire qu'il va nous abandonner pour ça. Verset 39 : « *Nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour se perdre...* » ((dans le labyrinthe de la confusion, comme l'enfant prodigue par exemple, ou selon Matthieu 10 :39 : « *Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera* »)), *mais de ceux qui ont la foi pour sauver leur âme* » (de la stérilité et de la souffrance du péché, en mettant toute leur confiance en Christ et non pas en eux-mêmes).

Enfin, il y a le verset qui dit que « *sans la sanctification nul ne verra le Seigneur* » (Hébreux 12 :14). C'est que la sanctification a deux volets ou deux applications. D'abord il y a la sanctification de « position » (ou d'élection), qui se produit à la nouvelle naissance. Le mot sanctification ayant pour sens « **être séparé de** », pour voir Dieu et son

Royaume, et ainsi être séparé des ténèbres du monde, « *il faut que vous naissiez de nouveau* » dit Jésus. Ensuite pour celui qui est déjà croyant, la sanctification, qui doit toujours être en croissance, en progression, est aussi une condition pour que le croyant puisse voir le Seigneur agir dans sa vie et celle des autres, qu'il puisse aussi connaître la volonté et les œuvres préparées d'avance pour lui, qu'il puisse voir le Seigneur des miracles et des bénédictions. Sans une réelle sanctification (séparé de plus en plus du monde), le croyant marchera lui aussi plus ou moins dans les ténèbres, la confusion et l'ignorance de la justice de Dieu. Sa communion avec le Seigneur étant affectée, il redevient plus ou moins aveugle en ce qui concerne l'œuvre de Dieu et de son Royaume – Ésaïe 59 : 2 : « *Mais ce sont vos crimes qui mettent une séparation entre vous et votre Dieu; ce sont vos péchés qui vous cachent sa face et l'empêchent de vous écouter.* » Cela n'a donc encore rien à voir avec une possibilité de perte du salut de Dieu.

---

### **Troisième chapitre : Des déductions de notre « sagesse humaine »**

Une autre raison qui a contribué à la naissance et à la propagation de la doctrine de la « perte possible du salut reçu de Dieu », est l'éternel problème qui consiste en ce que nous établissons souvent des doctrines et des traditions en fonction de ce que « **nous voyons** », échafaudant nos interprétations à partir de circonstances ou de situations données, au lieu de demeurer fondés dans la Parole de Dieu. Le problème fondamental ici est que nous ne savons pas toujours, en ce qui concerne certaines personnes dans l'Église, où elles en sont vraiment, si elles sont nées de nouveau ou pas, etc. ... Des personnes peuvent aller dans une église pendant des années, participer à la plupart des activités, sans pour autant être nées de nouveau. Un moment donné, pour quelque raison que ce soit, elles viennent à quitter l'église, pour ne plus y revenir (et souvent elles ne vont pas non plus ailleurs). La tentation est forte pour les dirigeants et chrétiens en général de déduire qu'il s'agit de croyants qui ont perdu leur salut... Il y a aussi la situation de gens qui sont vraiment nés de nouveau, mais qui se retirent de l'église, à cause de blessures ou de traumatismes dont ils ne se sont pas relevés, à cause de leur propre faiblesse, ou à cause de la chute même de l'Église... Tous ces gens peuvent cependant demeurer attachés à Christ pendant de nombreuses années, au moins dans une certaine mesure, même si évidemment leur croissance spirituelle pourra en être mitigée ou déficiente.

Il y a aussi tous les cas ressemblant à celui du « fils prodigue » : le fils prodigue est l'image du chrétien né de nouveau, du véritable enfant de Dieu, car, avant de partir, **il demeure déjà dans la maison de son père**. Or, un moment donné, il se lasse de la « routine chrétienne », et décide de retourner dans le monde, croyant que la vie y est plus intéressante. C'est donc volontairement qu'il abandonne la maison de son père, renie ni plus ni moins sa position de fils, et qu'il se met, pour de nombreuses années, sous le joug du péché, des plaisirs et de la « jouissance » du monde. Est-ce que le père l'abandonne et le renie comme fils, même si ce dernier se détourne de lui, et exige même son héritage pour « changer d'allégeance »? Absolument pas. Un père ne peut pas renier son fils, peu importe ce qu'il fait ou fera. Tout comme l'alliance de sang entre un père terrestre et son fils est permanente, quoique le fils devienne, l'alliance de l'Esprit entre le Père et l'enfant engendré en Jésus-Christ ne pourra être coupée, peu importe ce qui arrivera au fils. C'est ce que démontre clairement la parabole du fils prodigue : le père attendra le retour de son fils jusqu'à ce que ce dernier puisse être brisé et démolí, au point d'être sensible au travail du Saint-Esprit, et d'en recevoir la repentance et le désir de retourner dans sa « condition » première, qui n'a jamais été mise en doute par le Père. Bien sûr que pour le croyant qui, comme l'enfant prodigue, abandonne (plus ou moins volontairement) le Seigneur, il doit s'attendre à beaucoup de souffrances, de difficultés, de malheurs et de déceptions, même s'il ne perd pas son statut de fils (le salut reçu de Dieu).

Pour ma part, je crois maintenant de tout mon cœur que Dieu n'abandonnera jamais un élu, un croyant né de nouveau, un de ses enfants, même si ce dernier l'abandonne pour un temps, et même pour un grand nombre d'années. Malgré un endurcissement prolongé, Dieu réussira toujours à les reprendre dans sa main, au travers des tribulations, des souffrances, des angoisses et des remords vécues par ses enfants fugueurs, et qui les emmèneront à accepter le travail de conviction du Saint-Esprit, et à entendre le cri

d'amour de leur Père. Cela pourra se produire 10 ans ou 20 ans après la fugue, une année avant de mourir, une heure avant de mourir, 5 minutes avant de mourir, peu importe... Dieu ne perdra aucun de ses enfants, il les reprendra à coup sûr, personne ne peut lui ravir un de ses enfants (Jean 10 : 27 à 29). Rien, ni la chute prolongée, ni la multitude des péchés, ni Satan, ni le monde ne peuvent ravir un enfant de la main de Dieu – Romains 8 : 38-39 : « *Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur* ».

Il ne s'agit pas non plus d'aimer le péché ni de s'y vautrer, sous prétexte que de toute façon on sera sauvé : cela est tenter Dieu et est une attitude inacceptable, voire diabolique. De toute façon le croyant ne peut pas survivre indéfiniment dans une telle attitude : elle est trop souffrante, et elle devient insupportable à la longue. D'autre part, si la doctrine voulant que le croyant peut perdre le salut reçu de Dieu est vraie, cela place notre Père dans une position quelque peu absurde : Dieu sachant l'avenir, pourquoi donnerait-il la nouvelle naissance et le salut (la vie éternelle) à des gens dont Il sait d'avance qu'ils le perdraient par la suite!?

## Quatrième chapitre : Conséquences pour les croyants et l'Église

D'abord, l'enseignement de la « perte possible du salut » pour le véritable croyant, démontre une certaine confusion quant à la Parole de Dieu dans son ensemble, une certaine méconnaissance de Dieu lui-même, de sa grâce, et de ce qu'est en réalité la sanctification. Parce que si la réception du salut est par grâce, mais que la conservation de celui-ci dépend du croyant (ne fut-ce qu'un tout petit peu), nous revenons en fait à la base de tout le système catholique romain, qui enseigne que le salut est autant par nos œuvres que par celle de Jésus-Christ. En fait, ça revient à dire qu'à part le moment de la nouvelle naissance, nous revenons ni plus ni moins à un salut par les œuvres, puisqu'il dépendrait alors plus de notre propre fidélité que de la fidélité de Dieu. Quel fardeau et quelle inquiétude alors pour le croyant faible et sensible, qui retombe dans le même péché si longtemps, malgré qu'il l'haïsse profondément et en est souvent désemparé. De plus, ce n'est pas la peur de perdre le salut qui emmène la sanctification, et donc incite le croyant à haïr et à fuir le péché, mais c'est la révélation et la connaissance de l'amour de Dieu en son Fils par le Saint-Esprit.

Dans une déduction de sagesse et de logique toute humaines, des « bergers » en sont venus à croire que la peur de perdre le salut serait un bon moyen d'éloigner leurs brebis du péché (surtout extérieur), et de les empêcher d'abandonner **leur** église... Or c'est exactement le contraire qui se produit : cela enlève au croyant sa sécurité, sa paix, sa joie, et même sa résistance au péché. Cette doctrine menaçante lui faisant perdre la vision biblique de Dieu et de sa grâce, elle le jettera dans une crainte permanente de la possibilité de perdre le salut qu'il a reçu, ce qui l'incitera à céder encore plus à la tentation, puisque le diable ne manquera pas de lui rappeler qu'il ne sert à rien de résister « aux plaisirs » du péché et du monde, et à se donner de si durs combats, si, de toute façon, il est pour perdre son salut quand même, étant donné sa grande faiblesse et parfois même sa totale impuissance... On sait que Satan essaie jour et nuit d'accuser les élus dans leur conscience, pour leur faire douter de l'amour éternel de Dieu, de son pardon, de sa fidélité et de sa puissance. Ainsi, si des hommes se mettent à enseigner la même chose que Satan s'évertue à répéter au croyant, aurions-nous alors affaire dans un certain sens à une « doctrine de démon »!?

En fait, cette théorie de la perte possible du salut est une arme redoutable dans les mains de Satan, car il sait que cet enseignement va souvent paralyser le croyant, et l'évincer de sa position de force et de confiance en Dieu. Si le croyant n'est plus sûr que Dieu va le garder, peu importe ses faiblesses, ses erreurs et ses chutes nombreuses, il est déchu de la grâce et ne portera pas de fruit pour Dieu. Il retombe ni plus ni moins sous la loi, et on sait que la loi attise le péché (les épîtres aux Romains et aux Galates le démontrent clairement). D'ailleurs l'expression hébraïque « crainte de Dieu » est plutôt mal rendue dans nos Bibles, puisque cette expression signifie un « profond respect » de l'autorité de Dieu et de sa Parole, une « confiance respectueuse » en la souveraineté de Dieu, une « reconnaissance » de sa totale perfection, qui créent chez le croyant la haine du mal et le désir de plaire à Dieu, et l'incitent à l'adoration et à l'obéissance. La Bible dit aussi que « l'amour parfait bannit la crainte ». Aucune crainte négative ou servile ne

produit la sanctification; seulement la communion avec Dieu et une connaissance intime et personnelle de son amour et de sa grâce.

La doctrine de la « perte du salut » ne peut être enseignée que si nous perdons la pleine révélation de la dimension inconditionnelle, éternelle et « vaste comme l'univers » de la grâce de Dieu en Jésus-Christ. Pour enseigner une telle doctrine, il nous faut devenir quelque peu formaliste, enclins que nous sommes à attacher plus d'importance à la condition extérieure des personnes qu'à leur condition intérieure. Voici d'ailleurs ce qu'écrivait C.S Lewis dans son livre « Les fondements du christianisme » (Éditions L.L.B.), en rapport avec cette attitude pharisienne que nous adoptons souvent, et qui nous fait haïr et pointer du doigt les péchés extérieurs des gens, sans nous préoccuper vraiment de leurs péchés intérieurs (qui ne paraissent pas) : « *Quiconque estime que les chrétiens considèrent l'impudicité comme le vice suprême a complètement tort. Les péchés de la chair sont mauvais mais ils sont les moindres de tous. Les pires jouissances sont toutes purement spirituelles et se caractérisent par le plaisir de mettre autrui dans son tort, de régenter, de patronner, de jouer les trouble-fête, de médire, de se complaire dans les plaisirs du pouvoir et de la haine. Car il y a deux pulsions en moi, le moi animal et le moi démoniaque qui rivalisent avec le moi humain que je m'efforce de devenir. Le moi démoniaque est le pire des deux. C'est pourquoi un prétendu vertueux, froid et imbu de lui-même, assidu aux cultes peut être bien plus prêt de l'enfer qu'une prostituée. Mais il vaut mieux n'être ni l'un ni l'autre.* »

D'ailleurs, qu'est-ce qui a poussé Marie-Madelaine et tous les pécheurs de l'Évangile à se repentir et à se donner à Jésus? Des paroles menaçantes de ce dernier, la crainte de l'enfer, ou plutôt l'offre et la démonstration de son amour? Jésus n'a fait de menaces qu'aux Pharisiens et à ceux dont **il savait d'avance** qu'ils refuseraient sa Parole et ses miracles; et aucun de ceux-là ne s'est repenti. Jamais nous ne produirons la sanctification avec la menace de l'enfer. Et la doctrine de la perte du salut pour les croyants est ni plus ni moins le rétablissement de la crainte de l'enfer, comme l'a véhiculé pendant plus de 1000 ans l'Église romaine. Quelle folie! Luc 16 : 30-31 : « *Et il dit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils se repentiront. Et Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas persuader même si quelqu'un des morts ressuscitait.* »

Si ce n'est pas l'Esprit qui dirige nos pensées et nos cœurs, il ne nous restera que les ossements desséchés du christianisme : la doctrine du groupe (qui évidemment est la seule vraie!), la sagesse humaine (ou sagesse du monde), les efforts de l'homme, sa logique, sa religion, une attitude sectaire, le légalisme, le formalisme, la tradition, le repli sur soi, l'orgueil de soi, etc. En fait, aussitôt que nous sommes portés à penser (même sans nous en rendre compte) que nous y sommes pour quelque chose dans le fait de conserver notre salut reçu de Dieu, nous nous éloignons de la grâce. Nous afficherons souvent même une attitude et un langage qui laissent entendre que finalement, nous sommes nés de nouveau parce nous avons compris, nous! (nous avons comme perdu de vue qu'il s'agit d'un véritable miracle). Il en ressort toujours une attitude de jugement envers les pécheurs (sauvés ou pas). Alors, si une personne pense au fond d'elle-même pouvoir garder « son » salut en partie pas ses efforts et son « intelligence spirituelle

personnelle », elle a sujet de se glorifier... Et si une personne a sujet de se glorifier, la gloire et le mérite ne reviennent donc plus complètement à Dieu. Nous voyons donc que le légalisme et le pharisaïsme nous emmènent toujours dans l'erreur et le péché.

Mais voici, sur une base plus personnelle, mon propre témoignage, mon propre vécu face à cet enseignement, auquel je me suis trouvé confronté quelques années après ma conversion. Durant les 4 ou 5 premières années de ma vie chrétienne, j'avais toujours conservé une joie relative et l'assurance du salut reçu de Dieu, et cela m'encourageait certainement à haïr le péché, à rechercher Dieu et la sanctification... Cela me donnait aussi un élan pour évangéliser les non-croyants, désirant qu'ils puissent aussi connaître l'amour de Christ personnellement. Durant les 5 premières années de ma vie chrétienne, j'avais d'ailleurs eu le bonheur d'emmener sept personnes au Seigneur (5 directement et 2 par les conjoints), et en 1991, dans la cellule de prière qui avait lieu chez moi dans mon sous-sol (sous l'autorité de l'église que je fréquentais), il y avait encore trois personnes non converties qui venaient régulièrement aux réunions, qui semblaient aimer la Parole de Dieu, et se diriger aussi vers une conversion authentique. La cellule de prière fonctionnait assez bien et l'avenir s'annonçait très prometteur pour la moisson du Seigneur.

Or, entre-temps, l'église que je fréquentais commença à croire et à enseigner la doctrine de la perte possible du salut pour le croyant, suite à l'influence causée par certains prédicateurs américains, se faisant champions d'être des prophètes de malheur, et annonçant des jugements terribles sur tout le monde, incluant l'Église, les ouvriers, etc. Ce qui fait qu'un bon soir, à une réunion de notre cellule de prière, le « leader » qui avait été appointé pour notre groupe, enseigna avec beaucoup de sérieux, force et insistance cette doctrine de la « perte possible du salut ». Cela a eu l'effet d'une bombe! Immédiatement après la réunion, en proie à un grand désarroi, je fis part à ce leader de mon profond désaccord face à cet enseignement que je trouvais mal à propos (surtout pour une cellule de prière avec des nouveaux), de mauvais goût et non biblique. Sa réaction fut assez violente : je fus taxé ni plus ni moins de rebelle. Pourtant, je méditais ma Bible avec avidité et enthousiasme depuis cinq ans à tous les jours, et souvent plus d'une heure ou deux par jour, tellement j'avais de temps libre, et à cause de ma soif de connaître Dieu et sa Parole (je sais bien que c'était **une grâce de Dieu**).

Évidemment, vous pouvez deviner l'impact que cela a eu sur les trois visiteurs assidus que nous avions à notre cellule. Nous ne les revîmes pratiquement plus, avant qu'ils disparaissent totalement du décor. Cela est normal : qui pourrait vraiment être intéressé par un salut qui, de toute façon, peut être perdu par la suite? Qui peut garantir d'avance qu'il pourra « tenir bon », et avoir la force de garder ce « *si grand salut* », si cela ne dépend pas uniquement de Dieu? Le pécheur, tout comme le chrétien, savent bien dans le fond, qu'ils n'ont pas en eux-mêmes ce qu'il faut pour « conserver par leur propre vouloir et leur propre capacité », ne fut-ce qu'en partie, « un salut de si grand prix »... Par la suite, la semaine suivante je crois, recevant encore les remontrances du « leader » par rapport à mon « opposition à l'autorité ! », je me suis mis à pleurer, en proie à une grande souffrance et à une grande tristesse. Peu de temps après, devant ma propre déconfiture et celle de notre groupement, je décidai de fermer tout simplement la cellule. Mais le mal

était fait. Je perdis alors beaucoup de ma joie et de ma confiance en Dieu... Je perdis aussi une grande partie de mon feu d'évangélisation (pourquoi je m'évertuais à emmener des gens au salut, s'ils couraient la chance de le perdre par la suite?). Je commençai à douter régulièrement de mon salut, et cela me paralysait énormément dans ma sanctification. Étant un être très fragile, très sensible, et très « insécure » par nature, je commençai à penser souvent qu'il ne servait à rien de résister à tant de tentations et de me priver de tant de « choses attirantes du monde », si j'étais pour être privé en plus des plaisirs de l'autre vie...Satan pouvait alors se jouer de moi à volonté. Cette doctrine emmena chez moi un recul sur beaucoup de points, et ébranla une partie de ma fondation en Christ. C'est pas possible comment une doctrine « extrémiste », dont la Bible ne donne aucune base claire et irréfutable, peut être destructrice pour les croyants et l'Église. Me sachant extrêmement faible dans ma nature pécheresse, cet enseignement fit un trou dans mon « casque du salut » et me relégua, dans une certaine mesure, et à certaines périodes, à la condition de vagabond spirituel.

Comment et pourquoi les chrétiens en viennent-ils à enseigner des choses si peu édifiantes, nuisibles, et même suicidaires? Pourquoi s'éloigner de la Parole et enseigner quelque chose qu'elle n'enseigne même pas clairement? Les conséquences pour les croyants et l'Église sont incalculables. De plus, cette doctrine a emmené un débat futile, ravageur et insensé au sein de l'Église en général, provoquant division, perte de temps, d'énergie, et probablement d'âmes nombreuses (repoussant ainsi le retour de Christ). Il n'y a que Satan qui y a trouvé son compte!

---

## Cinquième chapitre : Deux enseignements extrêmes et inappropriés

Enseigner que le croyant peut perdre le salut reçu de Dieu est donc une doctrine « extrême », sans réel fondement biblique. La Bible ne nous donne aucun mandat pour l'enseigner. Étant donné que cette notion (ni même son expression) ne nous est pas donnée dans la Bible, et comme nous ne possédons pas toutes les connaissances pour cerner la situation spirituelle de tous les croyants, laissons donc tout cela à Dieu et cessons d'enseigner (et même prononcer) cette théorie, qui fait trop l'affaire de Satan (ne fut-ce que pour la division que cela a entraîné dans l'Église). Comme on l'a vu auparavant, la Bible ne cache pas que des croyants abandonneront le Seigneur (comme l'a fait Israël et la multitude « d'enfants prodigues » depuis 2000 ans), mais elle n'affirme nulle part que Dieu les abandonnera, et que donc un croyant peut perdre le salut qu'il a déjà reçu – **Hébreux 13 :5b** : « *Car Dieu lui-même a dit : Je ne te délaisserai point, et je ne t'abandonnerai point* ». Nous devons savoir qu'il est très difficile de rendre l'ordre des mots tel qu'il figure dans le texte original grec, où la phrase contient cinq négations... La traduction littérale donnerait ceci : « **Je ne te laisserai pas tomber! Jamais! Non! Jamais et en aucun cas, je ne t'abandonnerai!** »

En fin de compte, étant donné que seul Dieu possède la liste éternelle de tous les rachetés, nous ne pourrions jamais tout savoir sur tout le monde dans l'Église, et savoir avec une totale certitude si certaines personnes sont sauvées ou pas. Nous ne pouvons pas non plus savoir ce qui se passe dans les derniers moments de la vie de gens qui ont auparavant accepté la foi, et qui semblent ensuite l'avoir abandonnée. Sans compter tous les incroyants qui, depuis 2000 ans, ont donné leur vie au Seigneur dans les derniers instants de leur existence...Ésaïe 46 : 3-4 – Version Semeur : « *Écoutez-moi, gens de Jacob, vous tous qui subsistez du peuple d'Israël, vous que j'ai pris en charge dès avant la naissance, que j'ai portés dès le sein maternel : Je resterai le même jusqu'à votre vieillesse et je vous soutiendrai jusqu'à vos cheveux blancs. C'est moi qui vous ai soutenus, et je vous porterai, oui, je vous soutiendrai et vous délivrerai* ».

A l'opposé, l'autre enseignement « extrême » (même s'il est fait la plupart du temps de façon subtile et indirecte), voulant qu'un croyant ne peut perdre le salut quoiqu'il fasse, et qu'il ne doit pas trop s'en faire avec ses faiblesses, ses manquements et compromis, et le péché en général, est aussi perfide et nuisible que le premier. Affirmer, que ce soit directement ou indirectement, que le croyant peut pécher à profusion sans que cela n'affecte sa position de « sauvé », est une insulte à Dieu et à sa Parole. Cela n'encourage certainement pas les chrétiens à désirer la repentance et la sanctification, à résister aux tentations et à en finir avec le péché. Cet enseignement est aussi anti-biblique que l'autre. L'apôtre Paul d'ailleurs de s'indigner : Romains 6 : 1-2 et 15 : « *Que dirons-nous donc? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde? Loin de là! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché? ... Quoi donc? Pécherions-nous, parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce? Loin de là!* » Plusieurs passages de la première épître de Jean invalident aussi cette tendance malsaine : 1 Jean 2 :4 : « *Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui.* » -- 1 Jean 3 : 9 : « *Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, parce que la semence de Dieu*

*demeure en lui; et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu ». Insister sur le fait que le croyant ne peut perdre le salut reçu de Dieu, peu importe ce qu'il fait, et peu importe les péchés qu'il commet (dans le sens qu'il n'a pas à se casser la tête avec ça, que c'est pas grave, etc.), est un enseignement tout aussi pernicieux que le premier; il est contraire au message de la Bible. Cela ne peut qu'encourager les croyants à la mollesse, à « se la couler douce », à tolérer et à cacher le péché, et à s'asseoir sur une condition spirituelle infirme, **ce qui nécessitera une sévère correction de Dieu** durant cette vie, afin que l'âme soit sauvée « de justesse et comme au travers du feu ». Comme le dit l'apôtre Paul en 1 Corinthiens 5 :5 : « *Qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus.* »*

La vérité et la justice de Dieu sont toujours en équilibre dans toute sa Parole. Sur plusieurs points cependant, il reste souvent une certaine zone grise, que nous sommes incapables de dissiper, dans notre connaissance partielle. Prenons donc soin de n'enseigner **ni l'une ni l'autre** de ces deux doctrines opposées et sectaires, qui semblent, à première vue (humaine), avoir chacune une certaine mesure de « logique » et de véracité, dépendamment des personnes ou des situations auxquelles on essaie de les appliquer. Nos croyances dépendent aussi trop souvent de l'interprétation **qu'on a décidé** de donner à certains versets de l'écriture, à partir des enseignements que nous avons **reçu des hommes**, provenant de différentes tendances théologiques confessionnelles. Comme les enfants naturels, les enfants de Dieu trouvent toujours moyen de se chicaner, et s'ingénient à établir des points de dissension! Suivons plutôt les traces de notre Maître, en vivant dans une saine collaboration et un amour fraternel sincère.

## Conclusion

Maintenant, je suis satisfait des réponses et des lumières que le Seigneur m'a données sur le sujet, et j'en ressens une grande paix et une grande joie. Le fait de savoir que Dieu ne m'abandonnera jamais, malgré mes faiblesses et mes manquements, est pour moi un grand encouragement, et m'aide à aimer plus mon Dieu, et à désirer davantage sa présence, donc à être libéré encore plus du péché. Jamais, je n'ai senti que cette assurance en la fidélité éternelle de Dieu me rendait nonchalant, et m'incitait au laisser-aller. C'est plutôt le contraire : plus je connais la dimension de l'amour de Dieu, plus je désire être sanctifié pour me rapprocher de Lui. Dans mon cœur, le débat est clos. Mais si un croyant veut absolument continuer de croire à cette doctrine de la « perte possible du salut », je lui en laisse le droit. Seulement, c'est à ses risques et périls qu'il le fera. Satan ne manquera certainement pas de tirer profit de cette situation, et ce croyant recevra ainsi des flèches supplémentaires de la part de son ennemi rusé, surtout s'il vient à faiblir, chuter, et retomber pour un certain temps dans les liens tenaces d'un ou plusieurs péchés (ce qui est d'ailleurs le lot d'un grand nombre de croyants).

De toute façon, encore une fois, il nous faudra nous en remettre à Dieu, qui seul connaît toutes choses et possède une totale justice. Nous pourrions continuer encore le débat sur ce point pendant mille ans, et nous ne serions pas plus avancés, car nulle part la Bible n'enseigne cette doctrine ni ne nous demande de l'enseigner. Le faire est un grand risque et une sorte de désobéissance; car Dieu nous a demandé de ne rien rajouter à sa Parole... Sans compter tous les inconvénients et les vaines disputes que cela a occasionnés. De plus, il y a trop d'éléments qui entrent en ligne de compte, et de choses cachées que seul Dieu peut déchiffrer de façon infaillible. Personne ne comprendra jamais toute la Bible à 100%. Dieu se réservera toujours une part de mystère, justement pour que nous plions (spirituellement) le genou devant son omniscience, et que nous lui fassions confiance en toutes choses, au travers de notre connaissance partielle, et parfois même de notre ignorance sur tellement de points. La vérité est une personne, Jésus, et nous ne devons pas rechercher notre sécurité dans une parfaite orthodoxie doctrinale et théologique, qui, de toute façon, n'existe chez aucun individu ni aucun groupe, et qui n'apporte pas la vie abondante, que seul Jésus peut donner. Alors, est-ce qu'un croyant né de nouveau peut perdre « son » salut? Question plutôt inutile, vaine et nuisible, peu importe la réponse... Reposons-nous donc plutôt sur Dieu, et sur sa justice parfaite.

*Psaumes 89 : 31 à 35 : « Si ses fils abandonnent ma loi et ne marchent pas selon mes ordonnances, s'ils violent mes préceptes et n'observent pas mes commandements, je punirai de la verge leurs transgressions et par des coups leurs iniquités; mais je ne lui retirerai point ma bonté et je ne trahirai pas ma fidélité, je ne violerai point mon alliance et je ne changerai pas ce qui est sorti de mes lèvres. »*

Maranatha! Amen! Viens, Seigneur Jésus!

## **Table des matières**

|  |    |
|--|----|
| Introduction.....  | 2  |
| Premier chapitre : Affirmations bibliques claires.....                           | 3  |
| Deuxième chapitre : Des passages mal interprétés ou sortis de leur contexte..... | 7  |
| Troisième chapitre : Des déductions de notre « sagesse humaine ».....            | 17 |
| Quatrième chapitre : Conséquences pour les croyants et l'Église.....             | 19 |
| Cinquième chapitre : Deux enseignements extrêmes et inappropriés.....            | 23 |
| Conclusion .....   | 25 |

---

\*\*\* Toutes les références bibliques proviennent de la version Louis Segond – version revue 1975  
-- la Société biblique de Genève.

\*\*\* Les références incluses dans le document, ainsi que le dessin de la page couverture, l'ont été  
après permission obtenue des éditeurs concernés.

\*\*\* Édité et imprimé au Québec (Canada) – Février 2002

Michel C.

**Email : [orveshalom@hotmail.com](mailto:orveshalom@hotmail.com)**

**Disponible aussi sur ce site Web: [www.leroidesrois.com](http://www.leroidesrois.com)**

\*\*\* Collection : ÔR VÉ SHALOM --- **Tous droits réservés pour tous les pays.**

\*\*\* ISBN 2-9806818-4-9

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Bibliothèque nationale du Canada, 2003

**P.S. : Permission et Liberté sont accordées à tous, de traduire, copier, et reproduire ce document, en tout ou en partie, en respectant son intégralité, et en mentionnant les coordonnées d'édition originale.**